

QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 506-2013

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT LA RÉFECTION
DE VOIRIE AUX RUES LAURIER ET DU MOULIN ET DE SES
INFRASTRUCTURES AINSI QUE LES HONORAIRES
PROFESSIONNELS Y ÉTANT RELIÉS**

SÉANCE ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue le cinquième jour du mois de mars 2013, à 20h00, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle séance étaient présents :

LE MAIRE :
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Monsieur Jean Lafleur
Monsieur Berchmans Dancause
Monsieur Michel Routhier
Monsieur Jean-Pierre Ducruc
Monsieur Gratien Tardif
Monsieur Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la réfection de voirie et au remplacement des réseaux d'aqueduc et d'égouts aux rues Laurier et du Moulin;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 918 478 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 05 février 2013;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Gratien Tardif

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 506-2013 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil décrète, par le présent règlement, les travaux suivants :

SUITE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 506-2013

- ♦ Réfection de voirie et le remplacement des réseaux d'aqueduc et d'égouts aux rues Laurier et du Moulin tels que plus amplement détaillés aux plans et devis numéro 154070839 datés de février 2013, et préparés par la firme BPR-Infrastructure inc..
- ♦ Lesdits plans et devis sont joints aux présentes comme annexe A pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Le conseil autorise une dépense n'excédant pas la somme de 918 478 \$ pour l'application du présent règlement et, pour se procurer cette somme, autorise un emprunt jusqu'à concurrence du même montant; l'estimation globale du projet est jointe au règlement comme annexe B pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 4

S'il advient que l'une ou l'autre des appropriations dans le présent règlement soit plus élevée que la dépense qui est effectuée en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut être utilisé pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et dont l'estimation s'avère insuffisante.

ARTICLE 5

Le conseil décrète qu'un montant représentant une somme non supérieure à cinq pourcent (5 %) du montant total de la dépense prévue au présent règlement, est destiné à renflouer le fond général de la municipalité de tout ou partie des sommes engagées avant l'adoption du règlement relativement à l'objet de celui-ci; ladite somme étant plus amplement détaillée à un état préparé par France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, en date du 05 mars 2013 lequel est joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe C.

ARTICLE 6

L'emprunt sera remboursé en 20 ans.

ARTICLE 7

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé chaque année une taxe spéciale suffisante sur tous les immeubles imposables construits ou non, desservis ou pouvant bénéficier du service des réseaux d'aqueduc et/ou d'égouts sur tout le territoire de Sainte-Croix, et cette taxe est répartie suivant la valeur imposable de ces immeubles telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 8

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement, toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense visée à l'article 3.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme au présent règlement.

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Sainte-Croix de Lotbinière, ce cinquième jour du mois de mars en l'an deux mille treize.

Jacques Gautier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ANNEXE « B »

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX RÈGLEMENT NUMÉRO 506-2013

ESTIMATION DU PROJET :

	<u>PIQM</u>	<u>TECQ</u>	<u>Municipalité</u>
1) Route Laurier (travaux municipaux entre la route 132 et la rue Boisvert)		220 498 \$	
2) Route Laurier (travaux municipaux entre la rue Boisvert et la rue du Moulin)	170 000 \$		10 800 \$
3) Rue du Moulin			212 980 \$
Imprévues ± 10 %	17 000 \$	22 050 \$	22 380 \$
Contrôle de la qualité et arpentage de chantier 3 %	5 610 \$	7 280 \$	7 380 \$
Frais incidents	31 587 \$	40 972 \$	41 580 \$
Frais de financement temporaire et permanent (± 3 %)	7 626 \$	9 891 \$	10 038 \$
Taxes nettes (9.975 %) :	22 361 \$	29 007 \$	29 438 \$
Coût budgétaire :	254 184 \$	329 698 \$	334 596 \$
Coût total net du projet :		918 478 \$	

ANNEXE « C »

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
RÈGLEMENT NUMÉRO 506-2013**

SOMMES ENGAGÉES AVANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT	
TOTAL NET AVANT RETOUR DE TAXES :		
TOTAL NET APRÈS RETOUR DE TAXES :		

Somme engagée / dépense décrétée 0.00 %.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Signature : _____

Date : le 05 mars 2013

Nom du projet

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)
Travaux municipaux

Numéro du projet

BPR :	11804
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Y:\11804\DOC-PROJ\6080ES\EMIS\2013-11-16 Estimation travaux Mar Rte 271_revision PIQM_rev_4mars2013.xlsx\resume IM_rev_4mars2013.xlsx\resume

RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Partie	Description	PIQM	TECQ	Municipalité
1.	Route Laurier (travaux municipaux entre la route 132 et la rue Boisvert)		220 497.50 \$	
2.	Route Laurier (travaux municipaux entre la rue Boisvert et la rue du Moulin)	170 000.00 \$		10 800.00 \$
3.	Rue du Moulin			212 980.00 \$
	Sous-total	170 000.00 \$	220 497.50 \$	223 780.00 \$
	Imprévus ± 10%	17 000.00 \$	22 050.00 \$	22 380.00 \$
	Sous-total - Travaux à contrat	187 000.00 \$	242 547.50 \$	246 160.00 \$
	Contrôle de la qualité et arpentage de chantier 3%	5 610.00 \$	7 280.00 \$	7 380.00 \$
	Divers :			
	- Alimentation et raccordement électrique	Inclus	Inclus	Inclus
	- Ligne téléphonique et télémétrie	Inclus	Inclus	Inclus
	- Sous-total - Divers :	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Sous-total - Coûts directs	192 610.00 \$	249 827.50 \$	253 540.00 \$
	Taxes nettes 9,975%	19 210.00 \$	24 920.00 \$	25 290.00 \$
	<u>TOTAL COÛTS DIRECTS</u>	211 820.00 \$	274 747.50 \$	278 830.00 \$
	FRAIS INCIDENTS			
	Frais incidents	31 587.00 \$	40 972.00 \$	41 580.00 \$
	Taxes nettes 9,975%	3 151.00 \$	4 087.00 \$	4 148.00 \$
	Frais de financement temporaire et permanent (±3 %) (frais d'émission) (travaux admissibles)	7 626.00 \$	9 891.00 \$	10 038.00 \$
	<u>TOTAL FRAIS INCIDENTS 20%</u>	42 364.00 \$	54 950.00 \$	55 766.00 \$
	AUTRES COÛTS			
	Recherche en eau souterraine	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Formation de l'opérateur	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Divers :			
	- Communication	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	- Demande d'autorisation (MDDEP, CPTAQ)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	- Évaluation des impacts			

Nom du projet
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX Réaménagement de la route 271 (rue Laurier) Travaux municipaux

Numéro du projet	
BPR :	11804
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Y:\11804\DOC-PROJ\BOMBS\ÉMIS\2013-11-16 Estimation travaux Rue R1e 271_révision PIQM_rev_4mars2013.xlsx\resume (M_rev_4mars2013.xlsx)\resume

RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Partie	Description	PIQM	TECQ	Municipalité
	- Essais pilotes et analyse (caractérisation)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	- Équipements de laboratoire/sécurité	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	- Mise en service	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	- Chapitre II			
	- Manuel d'opération	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	- Sous-total - Divers	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Sous-total - Autres coûts	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	Taxes ±7,875%	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	TOTAL - AUTRES COÛTS	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	TOTAL DES TRAVAUX ADMISSIBLES	254 184.00 \$	329 697.50 \$	334 596.00 \$
	TRAVAUX NON-ADMISSIBLES			
	Travaux en régie	N/A	N/A	N/A
	Équipements de sécurité municipale			
	Coûts d'acquisition (terrains, servitudes)			
	Coûts d'achat de réseaux privés			
	Frais juridiques			
	TOTAL - TRAVAUX NON-ADMISSIBLES	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
	<i>(Taxes incluses, s'il y a lieu)</i>			
	GRAND TOTAL DU PROJET	254 184.00 \$	329 697.50 \$	334 596.00 \$
			918 477.50 \$	

REMARQUES :

- Le coût de cette estimation est basé sur les résultats de soumissions obtenus dans la région en 2012.
- Le coût de cette estimation est basé sur l'hypothèse que le matériel d'excavation est réutilisable.

Préparé par : Jérôme Lachance-Paquet, ing. jr

Approuvé par : 
Jean-François Rioux, Ing.

JLP/JFR/it



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)
Travaux municipaux

Numéro du projet

BPR :	BPR :
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Partie

1. - Route Laurier (travaux municipaux entre la route 132 et la rue Boisvert)

Y:\1184000-PROJETS\ÉMI\2013-11-18 Estimation travaux Num file 271_Laurier_FIGM_rev_4nov2012.mxd

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total TECQ
1.	<u>ROUTE LAURIER (ENTRE LA RTE 132 ET LA RUE BOISVERT)</u>				
1.1	Gestion de la circulation (20% des coûts)	1	forf.	25 225.00 \$	25 225.00 \$
1.2	Chemin de contournement (20% des coûts)	1	forf.	18 950.00 \$	18 950.00 \$
1.3	Puits d'exploration	1	unité	750.00 \$	750.00 \$
1.4	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'eau seule	150	m lin.	190.00 \$	28 500.00 \$
1.5	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'eau et d'égout pluvial (15% du coût de la tranchée)	135	m lin.	37.50 \$	5 062.50 \$
1.6	Conduite d'eau de : - 200 mm Ø	285	m lin.	70.00 \$	19 950.00 \$
1.7	Vanne et boîte de vanne de : - 200 mm Ø	1	unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
1.8	Poteau d'incendie	2	unité	6 000.00 \$	12 000.00 \$
1.9	Entrée de service pour égout pluvial et aqueduc diamètre 150 mm et 19 mm (50% des coûts)	12	unité	750.00 \$	9 000.00 \$
1.10	Entrée de service pour égout pluvial et aqueduc diamètre 150 mm et 25 mm (50% des coûts)	2	unité	875.00 \$	1 750.00 \$
1.11	Entrée de service pour aqueduc seule, diamètre 19 mm	4	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
1.12	Entrée de service pour aqueduc seule, diamètre 25 mm	1	unité	1 250.00 \$	1 250.00 \$
1.13	Entrée de service pour aqueduc seule, diamètre 38 mm	2	unité	1 500.00 \$	3 000.00 \$
1.14	Isolation thermique : - Type 1 - Type 2 - Type 3	25 12 12	m lin. m lin. m lin.	60.00 \$ 80.00 \$ 100.00 \$	1 500.00 \$ 960.00 \$ 1 200.00 \$
1.15	Pierre nette 20 mm Ø enrobée d'une membrane géotextile en remplacement du sable sous les conduites	50	m ³	60.00 \$	3 000.00 \$
1.16	Raccordement de conduite projetée au réseau existant : - Eau potable	1	unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Numéro du projet	
BPR :	BPR :
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Nom du projet
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX Réaménagement de la route 271 (rue Laurier) Travaux municipaux

Partie 1. - Route Laurier (travaux municipaux entre la route 132 et la rue Boisvert)

Y:\11874000-PROJ\BME\ÉMS\2013-11-16 Estimation travaux Mun. Rte 271_révison PICM_rev_4mars2013.doc\1.

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total TECQ
1.17	Colmatage de fissures	25	unité	800.00 \$	20 000.00 \$
1.18	Inspection des conduites existantes après le pavage (1+180 à 1+277) (1+460 à 1+733)	1	for.	12 000.00 \$	12 000.00 \$
1.19	Conduite existante à désaffecter ou à enlever : - Eau potable	280	m lin.	35.00 \$	9 800.00 \$
1.20	Poteau d'incendie à enlever	2	unité	1 000.00 \$	2 000.00 \$
1.21	Voirie : - Trottoir en béton coulé en place sans bordure monolithique	390	m lin.	60.00 \$	23 400.00 \$
	- Trottoir (incluant déblais et enlèvement du trottoir existant)	55	m lin.	140.00 \$	7 700.00 \$
	- Réparation de cours d'eau	55	m lin.	100.00 \$	5 500.00 \$
Total 1. - Route Laurier (entre la rte 132 et la rue Boisvert)					220 497.50 \$

Nom du projet

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)
Travaux municipaux

Numéro du projet

BPR :	BPR :
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Article 2. - Route Laurier (travaux municipaux entre la rue Boisvert et la rue du Moulin)

Y:\1504000-PROJETS\BREVÉS\2012-11-16\Estimation\travaux\Rte 271_réaménagement_PIQM_mars2013.docx

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total PIQM	Total Municipalité
2.	<u>ROUTE LAURIER (ENTRE LA RUE BOISVERT ET DU MOULIN)</u>					
2.1	Gestion de la circulation (20% des coûts)	1	forf.	16 960.00 \$	16 960.00 \$	
2.2	Chemin de contournement (20% des coûts)	1	forf.	12 730.00 \$	12 730.00 \$	
2.3	Puits d'exploration	4	unité	750.00 \$	3 000.00 \$	
2.4	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'eau seule	15	m lin.	190.00 \$	2 850.00 \$	
2.5	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'égout sanitaire et d'eau	185	m lin.	250.00 \$	46 250.00 \$	
2.6	Conduite d'eau de :					
	- 150 mm Ø	10	m lin.	65.00 \$	650.00 \$	
	- 200 mm Ø	190	m lin.	70.00 \$	13 300.00 \$	
2.7	Conduite d'égout sanitaire de :					
	- 250 mm Ø	185	m lin.	50.00 \$	9 250.00 \$	
2.8	Vanne et boîte de vanne de :					
	- 150 mm Ø	1	unité	1 300.00 \$	1 300.00 \$	
	- 200 mm Ø	2	unité	2 000.00 \$	4 000.00 \$	
2.9	Poteau d'incendie	1	unité	6 000.00 \$	6 000.00 \$	
2.10	Regard préfabriqué pour égout sanitaire de :					
	- 900 mm Ø	2	unité	4 000.00 \$	8 000.00 \$	
2.11	Entrée de service pour égout pluvial, sanitaire et aqueduc diamètre 150 mm, 125 mm et 19 mm (67% des coûts)	8	unité	1 340.00 \$	10 720.00 \$	
2.12	Entrée de service pour égout pluvial, sanitaire et aqueduc diamètre 150 mm, 125 mm et 25 mm (67% des coûts)	2	unité	1 675.00 \$	3 350.00 \$	
2.13	Entrée de service pour égout pluvial et sanitaire diamètre 150 mm et 125 mm (50% des coûts)	3	unité	750.00 \$	2 250.00 \$	
2.14	Entrée de service pour aqueduc seule, diamètre 19 mm	3	unité	1 000.00 \$	3 000.00 \$	
2.15	Isolation thermique :					
	- Type 1	20	m lin.	60.00 \$	1 200.00 \$	
	- Type 2	8	m lin.	80.00 \$	640.00 \$	
	- Type 3	8	m lin.	100.00 \$	800.00 \$	
2.17	Pierre nette 20 mm Ø enrobée d'une membrane géotextile en remplacement du sable sous les conduites	30	m ³	60.00 \$	1 800.00 \$	
2.18	Raccordement de conduite projetée au réseau existant :					
	- Eau potable	2	unité	2 000.00 \$	4 000.00 \$	
	- Égout sanitaire	2	unité	2 000.00 \$	4 000.00 \$	

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX Réaménagement de la route 271 (rue Laurier) Travaux municipaux

Numéro du projet	
BPR :	BPR :
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Article	2. - Route Laurier (travaux municipaux entre la rue Boisvert et la rue du Moulin)
----------------	--

Y:\1504200-PROJETS\BOSCHÉ\2013-11-16 Estimation 1 route Rue 271 - 16/11/12\1504200_4nov2012.doc

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total PIQM	Total Municipalité
2.19	Conduite existante à désaffecter ou à enlever :					
	- Eau potable	185	m lin.	35.00 \$	6 475.00 \$	
	- Égout sanitaire	185	m lin.	35.00 \$	6 475.00 \$	
2.20	Poteau d'incendie à enlever	1	unité	1 000.00 \$	1 000.00 \$	
2.21	Voirie :					
	- Trottoir en béton coulé en place sans bordure monolithique	180	m lin.	60.00 \$		10 800.00 \$
Total 2. - Route Laurier (entre la rue Boisvert et du Moulin)					170 000.00 \$	10 800.00 \$

[Signature]
F20

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)
Travaux municipaux

Numéro du projet

BPR :	BPR :
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Partie 3. - Rue du Moulin

Y:\1184\DOC-PROJETS\ESTIMÉS\2013-11-16 Estimation base de Mur Rue 271 - révision PDM_rev_4oct2013.xlsx

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total Municipalité
3.	<u>RUE DU MOULIN</u>				
3.1	Gestion de la circulation (20% des coûts)	1	forf.	10 810.00 \$	10 810.00 \$
3.2	Chemin de contournement (20% des coûts)	1	forf.	8 110.00 \$	8 110.00 \$
3.3	Puits d'exploration	1	unité	750.00 \$	750.00 \$
3.4	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'eau seule	120	m lin.	190.00 \$	22 800.00 \$
3.5	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'égout sanitaire seule	5	m lin.	200.00 \$	1 000.00 \$
3.6	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'égout pluvial seule	5	m lin.	200.00 \$	1 000.00 \$
3.7	Excavation et remblayage de la tranchée pour conduite d'égout sanitaire et d'égout pluvial	80	m lin.	300.00 \$	24 000.00 \$
3.8	Conduite d'eau de : - 150 mm Ø	120	m lin.	65.00 \$	7 800.00 \$
3.9	Conduite d'égout sanitaire de : - 250 mm Ø	85	m lin.	50.00 \$	4 250.00 \$
3.10	Conduite d'égout pluvial de : - 375 mm Ø	85	m lin.	80.00 \$	6 800.00 \$
3.11	Vanne et boîte de vanne de : - 150 mm Ø	4	unité	1 300.00 \$	5 200.00 \$
3.12	Poteau d'incendie	1	unité	6 000.00 \$	6 000.00 \$
3.13	Regard préfabriqué pour égout sanitaire de : - 900 mm Ø	1	unité	4 000.00 \$	4 000.00 \$
3.14	Regard préfabriqué pour égout pluvial de : - 900 mm Ø	1	unité	4 800.00 \$	4 800.00 \$
3.15	Pulsard préfabriqué avec base de 600 mm Ø et grille auto-ajustable de 350 mm x 600 mm, incluant conduite de branchement de 150 mm Ø en PVC DR-28	4	unité	2 500.00 \$	10 000.00 \$

Nom du projet

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX
Réaménagement de la route 271 (rue Laurier)
Travaux municipaux

Numéro du projet

BPR :	BPR :
révision	date
6 mars 2013	16 novembre 2012

Partie 3. - Rue du Moulin

Y:\1181400C-PROJETS\ESTIM\2013-11-18 Estimation Inverse Mun Riv 271_révision PQM_lev_4mars2013.docx

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total Municipalité
3.16	Tranchée et conduite de raccordement de puisard de 200 mm de diamètre (polyéthylène, PE-320 ou PVC R-320)	25	m lin.	175.00 \$	4 375.00 \$
3.17	Entrée de service pour égout pluvial, sanitaire et aqueduc diamètre 150 mm, 125 mm et 19 mm	4	unité	2 000.00 \$	8 000.00 \$
3.18	Entrée de service pour égout pluvial et sanitaire diamètre 150 mm et 125 mm	1	unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
3.19	Entrée de service pour aqueduc seule, diamètre 19 mm	1	unité	1 000.00 \$	1 000.00 \$
3.20	Isolation thermique : - Type 1	6	m lin.	60.00 \$	360.00 \$
3.21	Pierre nette 20 mm Ø enrobée d'une membrane géotextile en remplacement du sable sous les conduites	10	m ³	60.00 \$	600.00 \$
3.22	Raccordement de conduite projetée au réseau existant : - Eau potable - Égout sanitaire	1 1	unité unité	2 000.00 \$ 2 000.00 \$	2 000.00 \$ 2 000.00 \$
3.23	Conduite existante à désaffecter ou à enlever : - Eau potable - Égout sanitaire	85 85	m lin. m lin.	35.00 \$ 35.00 \$	2 975.00 \$ 2 975.00 \$
3.24	Drain de sous-fondation, diamètre 100 mm	100	m lin.	50.00 \$	5 000.00 \$
3.25	Trait de scie (enrobé)	25	m lin.	7.00 \$	175.00 \$
3.26	Voirie (9 m de largeur) : - Déblai - Granulats MG 112 (400 mm d'épaisseur) - Granulats concassés MG 20 (250 mm d'épaisseur) - Béton bitumineux ESG-14 (70 mm d'épaisseur) - Bordure de béton moulée en place	750 400 250 150 130	m ³ m ³ m ³ t mét. m lin.	10.00 \$ 25.00 \$ 35.00 \$ 125.00 \$ 65.00 \$	7 500.00 \$ 10 000.00 \$ 8 750.00 \$ 18 750.00 \$ 8 450.00 \$
3.27	Réparation d'arrière : - Trait de scie pour entrées privées (enrobé) - Gazon en plaques (incluant 100 mm de terre végétale) - Granulats concassés MG 20 (150 mm d'épaisseur) - Béton bitumineux ESG-10 (50 mm d'épaisseur) - Haie de cèdre à enlever et à remettre en place	25 500 25 20 10	m lin. m ² m ³ t mét. m lin.	15.00 \$ 10.00 \$ 45.00 \$ 200.00 \$ 75.00 \$	375.00 \$ 5 000.00 \$ 1 125.00 \$ 4 000.00 \$ 750.00 \$
Total 3. - Rue du Moulin					212 980.00 \$